

DEPARTEMENT MARNE  
ARRONDISSEMENT EPERNAY  
CANTON SEZANNE BRIE ET CHAMPAGNE  
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de COURGIVAUX (51310)  
Par suite d'une convocation en date du 4 avril 2022 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 13 avril 2022 à 19h00 sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

**En exercice : 09**  
**Présents : 05**  
**Votants : 09**

**Présents :** LEFRANC Sylvie, BONNART Alain, GOUJAT Sébastien, COCHET Pascal, MALLET Vanessa

**Pouvoir :** TEMPLIER Arnaud à BONNART Alain, NAROZNY Emmanuel à COCHET Pascal, HETIER Xavier à COCHET Pascal, BULAND Dominique à GOUJAT Sébastien.

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** BONNART Alain.

## Séance du 13 avril 2022

### Délibération : N° 2022-04-03 Approbation du compte de gestion de 2021

Après avoir examiné le compte de gestion établi par Mr Le Trésorier et constatant la concordance des chiffres avec le compte administratif 2021

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-  
préfecture Epernay le 20/04/2022  
et de la publication, le 20/04/2022  
Fait le .... 20/04/2022  
Le Maire,

Le Maire,  
Sylvie LEFRANC

